



Assemblée parlementaire de la francophonie 41^e session annuelle 2015 **Berne Suisse**

CONTRIBUTIONS DE LA DÉLÉGATION SUISSE

1. CONTRIBUTIONS SUISSES AU DEBAT GENERAL DE LA 41^e SESSION DE L'APF

En tant que section hôte de la 41^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, la [Délégation de l'Assemblée fédérale](#) a pu formuler le thème du débat général du plénum qui se déroulera du 9 au 10 juillet. Sous le titre : « Encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défi prioritaire pour la Francophonie », elle a proposé de mettre l'accent sur la formation professionnelle et l'éducation en ligne.

2. LA FORMATION DUALE POUR FACILITER L'ACCES DES JEUNES A UN EMPLOI

La Délégation suisse est convaincue que des systèmes de formations professionnelles performants facilitent l'accès des jeunes à l'emploi. Elle a demandé à plusieurs intervenants de présenter le système suisse de formation professionnelle avec deux jours d'école et trois en entreprises. Ces spécialistes présenteront aussi les partenariats entre la Suisse et d'autres pays – notamment africains – en la matière. En marge du Sommet de la Francophonie de 2014, un mémoire d'entente sur un partenariat en matière de formation professionnelle a ainsi été signé entre la Suisse et le Sénégal. Un contrat-cadre entre le canton de Berne et le Gabon règle par ailleurs un programme de coopération en matière de formation professionnelle dans les métiers du bois.



Le chômage des jeunes est un problème lancinant pour les pays du Nord et du Sud, frappant jusqu'à un tiers des jeunes en Afrique. Leurs compétences professionnelles sont souvent insuffisantes face aux exigences des chefs d'entreprise. Pour devenir à la fois opérationnels et qualifiés, les jeunes doivent recevoir un enseignement théorique et pratique de qualité. Ils pourront ainsi poursuivre à l'issue de la formation professionnelle des études supérieures, s'ils le désirent.

2.1 CONCRETISER LA RESOLUTION D'OTTAWA

La session de Berne sera l'occasion pour la Délégation suisse de concrétiser la [résolution sur l'encouragement à la formation professionnelle des jeunes](#), adoptée lors de la dernière session annuelle de l'APF à Ottawa, sur la base du [rapport sur les spécificités du système suisse de formation professionnelle](#). La Délégation suisse compte sur les contributions des sections pour dégager une vue d'ensemble des stratégies et des systèmes mis en place en matière de formation professionnelle dans les pays appartenant à la Francophonie. Elle compte aussi sur le débat pour définir des mesures pour promouvoir les formations permettant d'entrer de plain-pied dans le marché du travail.

3. EDUCATION EN LIGNE : L'EXEMPLE DU COURS ACADEMIQUE « VILLE AFRICAINE »

Les cours en ligne créent de nouvelles conditions et potentialités d'apprentissage et de formation : hors des auditoriums bondés, les étudiants peuvent acquérir des connaissances à leur rythme et selon un horaire choisi par eux. Et surtout, ils peuvent accéder, gratuitement et sans déplacement coûteux voire impossible, aux cours des écoles les plus prestigieuses du monde. La carte universitaire internationale risque bien d'être remodelée par le succès des cours en ligne ; la formation continue, la relation entre l'apprenant et l'enseignant, tout va changer.

En prenant l'exemple du cours académique en ligne de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) intitulé « [Villes africaines : introduction à la planification urbaine](#) », la Délégation suisse veut illustrer de manière concrète le fonctionnement et les possibilités qu'offrent les formations en ligne dans le paysage de l'éducation supérieure francophone.

3.1 DONNER AUX JEUNES EN FORMATION L'ENVIE D'APPRENDRE EN FRANÇAIS

De nombreux étudiants de pays francophones s'inscrivent sur des plateformes de cours en ligne en anglais, notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne qui connaissent une forte croissance démographique alors qu'ils ont été scolarisés en français.

Les universités prestigieuses comme Harvard ou le MIT délivrent de plus en plus de diplômes à distance et le risque est grand de voir cette offre influencer sur le choix des langues d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire en Afrique.

Le potentiel démographique de l'Afrique ne profiterait plus alors à la Francophonie. Il est donc essentiel de donner aux jeunes en formation et aux professionnels l'envie d'apprendre en français, en développant une offre de CLOM francophones de qualité et adaptée aux exigences complexes et très évolutives du marché du travail.

2.2 FAVORISER L'ACCES UNIVERSEL A L'INTERNET

Dans un rapport intitulé « [Francophonie numérique : développer la formation supérieure francophone en ligne et encourager son accès à toutes et à tous](#) », la Délégation suisse présentera les défis auxquels les cours en ligne ouverts et massifs francophones (CLOM) sont confrontés face aux MOOCs¹ anglophones qui dominent notamment dans le monde de la science et de la formation supérieure : c'est l'avenir de la Francophonie et du rayonnement de la langue française qui est en jeu dans l'offre de formations en ligne. La Délégation appellera les Etats et gouvernements de la Francophonie, à travers leurs parlementaires, à soutenir la diffusion en ligne et l'accessibilité universelle de cours de haut niveau en français.

www.parlement.ch

<http://on.fb.me/1T9t1E3>

<https://twitter.com/ParlCH>

apf.francophonie.org

APF | Assemblée parlementaire de la Francophonie

@APFfrancophonie

¹ Massive Online Open Courses